

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VALUEJOLS

Séance du 07 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux et le sept décembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Valuégols, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de :

Christophe VIDAL

**Présents :** Jean-Yves MODENEL, Benoit ALINC, Christophe VIDAL, Bernard AURIERE, Sébastien BONNET, Dominique LAFON, Sandrine BOSMET, Benoit NAIRABEZE, Sandrine ANDRIEUX, Renée AMAGAT, Catherine PAGES-DELORME, Sébastien CROS

**Absents:** Lylia JUDON

**Date de convocation :** 30 novembre 2022

**Nombre de conseillers :** 13

**Nombre de présents :** 13

**Votants :** 12

**Secrétaire de séance :** Benoit ALINC

**085 2022**

### OBJET DE LA DELIBERATION

**Vente d'une parcelle au profit de Mme CHEVALIER et M. LEMMET- suite à consultation du 27 novembre 2022**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que le 27 novembre 2022 la consultation des électeurs de la section de Loubizargues a eu lieu, afin qu'ils se prononcent sur le projet de vente à Mme CHEVALIER Mathilde et M. LEMMET Nicolas, de la parcelle ZN 133, appartenant à la dite section.

Au vu des résultats :

Nombre d'électeurs : 62

Nombre de votants : 42

Blancs / Nuls : 1

Avis favorable : 34

Avis défavorable : 7

Le projet susvisé recueille l'accord de la majorité simple (moitié + 1) des électeurs inscrits de la section.

Monsieur le Maire demande donc, au conseil municipal de se prononcer sur la poursuite du projet. Il rappelle que les frais de notaire et de géomètre sont à la charge de l'acquéreur.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des présents, accepte la décision des ayants droits et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette vente.

Certifié exécutoire

Le Maire

Christophe VIDAL

Publiée et transmise le 07 décembre 2022